

<https://www.observatoire-collectivites.org/spip.php?article775>

Tremette de trompe interdite

- Mieux vaut en rire -



Date de mise en ligne : mardi 25 août 2009

Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale - Tous

droits réservés

Après les vaches dont les rejets intempestifs de CO2 contribuent à dégrader la couche d'ozone, au tour des animaux de cirque d'être montrés du doigt...

[1]

Bambi et Rosa seront donc interdits de plage cette année. La presse nationale s'en est fait l'écho. Bambi et Rosa ? Deux éléphants d'un cirque qui pensaient pouvoir tremper leur trompe sur les plages d'une commune de la Manche.

Las le maire a pris un arrêté municipal leur interdisant l'accès aux plages... Motif invoqué : risque de pollution des eaux de baignade.

L'argument peut faire sourire. Il n'en repose pas moins sur un précédent : l'année dernière la plage avait dû être fermée après le passage d'un cirque. Les analyses de l'eau avaient conclu à une pollution par les excréments des pachydermes.

Pas de discrimination pour autant : chiens et chevaux sont aussi visés par l'arrêté. Les normes édictées par les réglementations européennes et nationales s'agissant de la qualité des eaux de baignade sont en effet draconiennes et la commune ne veut pas prendre le risque d'une fermeture de la plage à la baignade. Avis aux baigneurs qui seraient tentés d'assouvir un besoin naturel en dehors des espaces réservés à cet effet : ils pourraient bien être la cible d'un prochain arrêté...



[/www.jean-duverdier.com](http://www.jean-duverdier.com)

[1] Dessin : © Jean Duverdier